



R	27.6.2024
Conseil	1270

QUESTION ECRITE

Arrivée de Moutier dans le Jura : quid de la péréquation et de son impact sur les finances de Porrentruy ?

Un brassage des cartes sur une nouvelle répartition de la péréquation financière avec l'arrivée de Moutier est à prévoir. Celle-ci étant a priori une commune bénéficiaire, les montants distribués devront être réduits. Plusieurs scénarios sont à l'étude et apparemment c'est l'Association jurassienne des communes qui devrait avoir le dernier mot. Si certains scénarios ont été évoqués, comme l'usage d'une partie du fonds pour la péréquation pour lisser l'impact de l'arrivée de Moutier dans le canton, les conséquences pour la Municipalité de Porrentruy demeurent inconnues.

Porrentruy, en tant que commune-centre, sera à notre avis fortement impactée et péjorée par ce nouveau calcul (surtout en ce qui concerne la péréquation financière directe). Notre capacité d'endettement est déjà fortement limitée et une embellie financière n'est malheureusement pas prévue à court ou moyen terme. La planification financière devra être complètement revue et sûrement adaptée à la baisse.

Afin d'avoir une vision plus ou moins claire et de pouvoir réagir le plus rapidement possible, nous demandons au Conseil municipal de nous informer sur ce dossier avec les montants estimatifs selon les scénarios prévus par l'AJC et, si nécessaire, le plan de mesures de la Municipalité.

Nous remercions le Conseil municipal pour sa réponse.

Pour le groupe PLR